

BRÈVES

LA CARTE D'IDENTITÉ, C'EST FINI À CORNEVILLE

Depuis le 27 février, seules les mairies équipées de dispositifs de recueils biométriques (et qui ont aujourd'hui la charge des passeports biométriques) pourront accueillir les demandeurs de Cartes Nationales d'Identité. La mairie de Corneville, n'étant pas équipée, n'est plus en mesure de délivrer de CNI. Vous serez dès lors orientés vers Pont-Audemer. Merci de votre compréhension.

Primeur et Boucherie 100% local

Sur le parking de l'épicerie "Chez Sophie", retrouvez tous les mardis de 8h30 à 12h30, votre primeur "Mon panier frais Lemesle" (contact : 06 58 69 34 13) et votre artisan boucher Didier Chesnel "Les Bêtes du coin" qui vous donne rendez-vous de 8h30 à 10h30. (commande livrable à domicile à partir de 30 € : 06 69 61 00 71).

UN NOUVEAU NUMÉRO POUR LE MÉDECIN DE GARDE

116-117

NUMÉRO GRATUIT JOIGNABLE EN NORMANDIE

Le 116 117 est désormais le nouveau numéro que vous pouvez composer partout en Normandie pour contacter un médecin généraliste de garde aux heures de fermeture des cabinets médicaux, c'est-à-dire :

- Tous les soirs après 20h,
- Le week-end dès le samedi midi,
- Les jours fériés.

Attention : le 116 117 ne sera pas accessible en journée, durant la semaine, puisqu'il n'a pas vocation à se substituer aux consultations assurées par votre médecin traitant.

LE PORT DU CASQUE À VÉLO, EST OBLIGATOIRE POUR LES MOINS DE 12 ANS

Encourager l'apprentissage du vélo comme activité physique nécessite, dès le plus jeune âge, d'adopter les bonnes habitudes de sécurité. Le port du casque à vélo devient donc obligatoire pour les enfants (conducteurs ou passagers) de moins de 12 ans. Cette mesure vise à réduire la gravité des blessures au visage et les risques de traumatismes crâniens des enfants pratiquant le vélo.

ETAT CIVIL

Mariages

- M. Yann GIRARD et Mme Elodie GODEFROY, le 27 mai 2017
- M. Willy MARMOL et Mme Géraldine GUILLOTTE, le 10 juin 2017
- M. Samuel VALLEE et Mme Emilie LEBRASSEUR, le 17 juin 2017
- M. Stéphane PETE et Mme Isabelle CABARD, le 15 juillet 2017

Naissances

- Benjamin VINCENT, né le 03 Janvier 2017 à Rouen
- Clara PINEL, née le 04 Janvier 2017 à Bernay
- Mayléana MAZEAS, née le 26 Février 2017 à Rouen
- Antoine CHEVALLIER, né le 28 Février 2017 à Lisieux
- Yanis ELOUACHAMI GAUZERE, né le 28 Mars 2017 à Mont Saint Aignan
- Eliott VALLAYES, né le 22 Mai 2017 à Saint-Aubin-Les-Elbeuf
- Elann DESIRE dit THEBAULT, né le 30 Mai 2017 à Lillebonne
- Jade GENETÉY, née le 18 Juillet 2017 à Lisieux

Décès

- Mme CATTEAU Fernande née CASTEL, décédée le 14 mars 2017 à Bourg-Achard
- Mme LELIEVRE Christine, décédée le 29 avril 2017 à Corneville sur Risle
- Mme LAOUREUX Christiane née TOPSENT, décédée le 17 mai 2017 à Pont-Audemer

LA MAIRIE

2621 Chemin de la Vierge - 27500 Corneville-sur-Risle
Tel : 02 32 57 00 44 - Fax : 02 32 41 70 67
Mail : mairie-de-cornevillesurrisle@wanadoo.fr
Permanences : Mardi et vendredi de 16h30 à 18h30 et jeudi de 10h à 12h

 www.facebook.com/Mairie-de-Corneville-sur-Risle

Prévention et sécurité

VIDÉO PROTECTION DES LIEUX PUBLICS

Suite aux dégradations survenues au Parc sportif et aux diverses incivilités commises sur la commune, la municipalité a étudié l'installation en plusieurs phases, de caméras de surveillance dans le respect des libertés individuelles.

Un diagnostic de vidéo-protection a donc été établi afin de définir les meilleurs emplacements. Dans un premier temps, 4 caméras fixes grand angle ont été installées sur le parc sportif par les agents communaux pour un coût de 2013 € TTC. Une deuxième phase suivra au niveau de l'école. Au-delà de la sécurisation des locaux, il s'agira ici, en plus d'un nouveau traçage, de mettre en évidence les stationnements dangereux pour la sécurité des enfants.

Ces installations vidéos, soutenues et subventionnées en partie par l'Etat permettent à la Gendarmerie d'établir un

maillage vidéo. En effet, par recoupements sur les différents sites de surveillance, les images sont particulièrement efficaces dans la résolution des enquêtes.

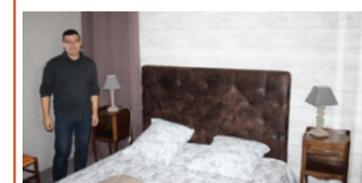
Dès lors, la Gendarmerie espère faire diminuer les actes de délinquance et par la même occasion les dégradations sur les équipements publics qui coûtent particulièrement cher aux contribuables.



Les équipements du parc sportifs sont désormais sous surveillance.

Vie économique

LES CLOCHES DE CORNEVILLE, UN NOUVEAU SOUFFLE



Fiers des entreprises de la commune, nous avons à cœur de vous présenter leurs activités. Pour ce premier numéro, ce sont "Les cloches de Corneville" qui ouvrent le bal et nous dévoilent leur histoire.

Pendant près d'un siècle, l'ancien hôtel-restaurant a connu un joli succès et a accueilli des milliers de touristes, amoureux de la célèbre opérette. Dans les années 90, tout bascule avec le décès du propriétaire. Laissées à l'abandon durant de nombreuses années, les Cloches de Corneville avaient alors peu de chances de retrouver le succès d'antan. Mais, c'était sans compter sur l'opiniâtreté de M. Compagnon, qui après avoir racheté le site, lance en 2013 un vaste programme de rénovation. Aujourd'hui, après 5 années d'efforts, une magnifique salle des fêtes pour 100 personnes, une table d'hôtes et 5 chambres d'hôtes tout confort sont opérationnelles, sous la gérance de M. Duchossois. En parallèle, les travaux continuent, afin d'ouvrir de nouvelles chambres d'ici quelques mois et satisfaire ainsi une clientèle toujours plus nombreuse, et souvent curieuse de découvrir le célèbre carillon sous les explications de M. Compagnon. Les Cloches de Corneville semblent donc avoir retrouvé un nouveau souffle d'autant que les projets ne manquent pas. En effet, un jacuzzi et un gîte accessible aux personnes à mobilité réduite sont prévus très prochainement.

51 Rue du Carillon à Corneville-sur-Risle - 02 32 56 23 29 - lesclochesdecorneville@outlook.fr

Associations et clubs cornevillais

C'EST PARTI POUR UNE NOUVELLE SAISON !

Si cette année, vous souhaitez pratiquer une activité sportive ou de loisir, les associations et clubs de la commune vous proposent :

- ASMFC Football : Gérard Teurquety - Tél. 06 27 59 72 98
- ASMFC Tennis de table : Jean-Claude Olivier - Tél. 02 32 42 91 54
- ASMFC Aéromodélisme : M. Girard - Tél. 02 32 42 34 28
- Atelier choral : Marie-Blandine Pitel - Tél. 02 32 42 06 02
- Bio Jardins : Fabienne Deflubé - Tél. 06 08 61 91 75
- Mains créatives : Magda Sébire - Tél. 02 32 57 04 13
- Swing Dance : Maryline Brument - Tél. 06 17 98 46 82
- Cascade (Qi Gong) : Catherine Engels - Tél. 06 27 34 76 27
- Club mouche : Dominique Viot - Tél. 06 17 53 42 19
- Viva Yoga : Mireille Ernult - Tél. 02 32 42 20 36

LE CORNEVILLAIS

Bulletin d'informations municipales n°1 - octobre 2017



Madame, Monsieur, chers concitoyens, chers enfants,



Dans le souci de vous informer et de créer du lien entre les acteurs de la vie communale, la municipalité a souhaité mettre en place un nouveau bulletin d'information. Ainsi, 3 fois par an, nous développerons les sujets qui concernent votre vie quotidienne mais aussi les projets qui dessineront l'avenir de la commune. Pour ce premier numéro, c'est la rentrée scolaire que nous avons souhaité mettre en lumière. En effet, ce rendez-vous important pour chacun d'entre vous est un événement pour lequel il faut bien se préparer. Tout doit être fin prêt de façon à ce qu'elle se passe au mieux ainsi que pour tous les autres jours qui suivront, tel le tout petit qui fait sa première rentrée, et pour qui les préliminaires contribueront à la meilleure approche du long chemin qu'il aura à parcourir jusqu'à l'âge adulte. De même pour ses parents qui impulseront chez lui le désir de s'ouvrir aux autres et d'apprendre ailleurs qu'à la maison.

Le rôle de l'équipe municipale que j'ai l'honneur de diriger est de garantir une capacité d'accueil de tous dans des conditions optimales, en offrant des locaux, un équipement, du matériel, des moyens de qualité et sécurisés. C'est pourquoi il a fallu anticiper. La période estivale a été consacrée à l'entretien rigoureux par les services techniques de l'ensemble des bâtiments scolaires avec les aménagements et les fournitures nécessaires. Par ailleurs, comme les 3 années précédentes, il a été décidé de renouveler l'offre pour les élèves de l'école primaire et maternelle des activités péri-éducatives encadrées par des animateurs. C'est tout au long de l'année que la communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle et la municipalité apportent leur soutien matériel et financier dans la scolarité de vos enfants. Ainsi, des aides sont concentrées pour des sorties pédagogiques, des spectacles. Il s'agit d'un choix volontaire. De même, les infrastructures de la commune sont mises à disposition de tous (petits et grands, parents, grands-parents, en famille, entre amis) pour les activités sociales, sportives, culturelles et de loisirs. Je renouvelle mes remerciements aux acteurs professionnels et bénévoles de la vie associative qui font la fierté de Corneville et les assure du meilleur soutien de la municipalité. Je vous laisse découvrir dans le présent bulletin les services et les moyens que la commune s'attache à vous procurer. Excellente rentrée à tous et bonne lecture !

Jean-Claude Garnaud
Maire de Corneville-sur-Risle

AGENDA

Dimanche 22 octobre
Repas des aînés à 12h30
Organisé à la salle communale et offert par la commune pour tous les cornevillais de plus de 65 ans.

Samedi 11 novembre
Cérémonie commémorative à 11h
Rendez-vous au monument aux morts

Samedi 9 décembre
Téléthon 2017
Passage des cyclistes sur la commune et point de collecte à la mairie.

Samedi 9 décembre
Assemblée générale du club de mouche à 14h
Rendez-vous à la salle l'Eventail



Nouveaux agents communaux BIENVENUE !

En raison de la masse de travail plus importante, ou de remplacements pour maternité ou maladie, la commune a recruté 4 nouveaux agents.

Agents espaces verts Agent Agent



Edouard Mesnil Anthony Aubert Coraly Morisse Laura Vallois

Vie communautaire UN NOUVEAU TERRITOIRE

La nouvelle communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2017. Ce regroupement représente un territoire de près de 240 km², à la fois rural et résidentiel. Sur le plan administratif, la nouvelle collectivité compte 24 600 habitants pour 28 communes. Chacune d'entre elles s'est vue attribuer un nombre de sièges au prorata de son nombre d'habitants. Ainsi, Corneville en compte 2 sur 48, occupés par M. Garnaud et Mme Deflubé.



Le nouveau regroupement, plus grand, a aussi plus de moyens, ce qui pourrait faciliter notre quotidien. Il compte également plus de compétences avec par exemple l'intégration des affaires scolaires.



Rédacteur en chef : Jean-Claude Garnaud
Photo : Commission communication
Rédaction, mise en pages et impression 700 ex :
NOTA BENE - 06 15 14 45 67
www.communication-normandie.fr
En couverture : la rentrée des classes 2017

Environnement

DES ACTIONS EN FAVEUR DES BERGES DE LA RISLE

La Risle, une des plus belles rivières de Normandie, fait l'objet d'un vaste programme de restauration écologique orchestré par le SIBVR. Aujourd'hui, Corneville-sur-Risle est concernée pour la rénovation de ses berges... explications.

Depuis les années 70, la Risle souffre de la végétation envahissante et des différentes pollutions dues aux ruissellements parfois souillés d'hydrocarbures ou de pesticides. De plus, en raison de la mise en place de barrages, les poissons migrateurs ne sont plus en mesure de remonter le cours d'eau, faisant ainsi décliner son potentiel piscicole.

Face à ce constat, le programme de restauration se situe principalement sur les berges. Leur consolidation, leur nettoyage et leur désenvasement permettront la libre circulation de l'eau, des espèces et des sédiments. Ces actions contribueront donc à lutter contre les inondations en rééquilibrant le partage des débits entre les différents bras de la Risle. Sur Corneville, 5 actions d'entretien et 6 de restauration sont prévues sur 9,5 km (étêtage, élagage, élimination des accumulations de matériaux apportés par l'eau, installation de pompes pour la création d'abreuvoirs...). Elles auront pour effet de valoriser la rivière et sa vallée, mais aussi de développer le parcours de pêche. La pose de clôtures est également à l'étude pour protéger les berges.

Toutes ces interventions sont financées par le SIBVR (Syndicat Intercommunal Basse Vallée Risle), l'AESN (Agence de l'Eau Seine Normandie) et l'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique).



La Risle court sur plus de 200 Km, à travers 300 communes. Elle concerne 250 000 habitants dont 12000 pêcheurs.

ACHAT GROUPÉ D'ARBRES

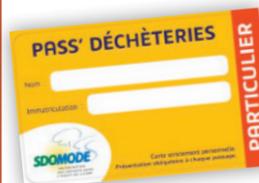


Dans le cadre de ses missions, le Parc Naturel Régional de Boucles de la Seine Normande vous propose une aide technique et paysagère gratuite à vos projets d'aménagement. Les conseils portent sur la structuration paysagère, les haies, les arbres, les techniques de plantation ou encore sur l'entretien des arbres existants. Par ailleurs, le Parc organise en novembre et en février, deux commandes groupées auprès d'un pépiniériste sélectionné rigoureusement. Vous pouvez dès à présent contacter le Parc pour un conseil ou pour obtenir la brochure détaillée des plants, les tarifs et les dates précises. La livraison a lieu à la maison du Parc.

Contact : Samuel Cissey - Tél. 02 35 37 23 16 - samuel.cissey@pnr-seine-normande.com

Gestion des déchets

DU NOUVEAU POUR L'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES



Désormais, tous les habitants résidant sur l'ouest de l'Eure pourront venir déposer leurs déchets dans l'une des 17 déchèteries du territoire (Pont-Audemer, Beuzeville, Trouville-la-Haule, Corneilles, Saint-Georges-du-Vivier, Brionne, Malleville-sur-le-Bec, Bourg-Achard, Grand-Bourgtheroulde, Amfreville-Saint-Amand). Il faudra simplement présenter le pass'déchèterie au gardien.

Ce pass est délivré sur présentation obligatoire d'un justificatif de domicile localisé sur le territoire et de la carte grise du véhicule. Il peut être retiré en déchèterie ou à la communauté de communes.

Gestion éclairage public DES ÉCONOMIES EN PERSPECTIVE

Afin de maîtriser au mieux les coûts de fonctionnement de la commune, notamment au niveau des dépenses énergétiques, la municipalité a décidé de réduire l'éclairage public de 23h à 6h. Toute la commune est concernée sauf la zone de la salle communale et du restaurant "Les cloches de Corneville" le vendredi et le samedi.

Aide sociale

LE 02 32 31 97 17 POUR UNE PREMIÈRE AIDE

C'est le numéro unique qui vous permettra d'avoir un premier contact avec un conseiller Aide Sociale du Département. Il saura vous guider sur les aides concernant l'enfance, la famille, le logement, la prévention, l'insertion, le handicap ou encore l'accompagnement des personnes âgées. Après une première évaluation, votre interlocuteur vous informera sur vos droits et pourra vous orienter vers les bons dispositifs. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.eureenligne.fr

DOSSIER

Vie scolaire DES INTERVENTIONS TOUS AZIMUT !

Transmise à la communauté de communes afin de profiter de plus de moyens, la compétence "Gestion des équipements scolaires et des activités périscolaires" n'en reste pas moins une préoccupation pour la commune. C'est en effet à travers l'école que notre dynamisme transparait. La municipalité apporte donc un soin tout particulier à soutenir les actions entreprises tout au long de l'année.

RENTÉE 2017, C'EST REPARTI POUR UN TOUR !



L'équipe de l'école maternelle de gauche à droite : Magali Dubus (AVS), Nathalie Beugin (Institutrice GS), Anne Eudeline (ATSEM PS/TPS), Anne-Sophie Legras (Institutrice en GS le mardi), Sandrine Delahaye (ATSEM GS), Sophie Courant (Institutrice MS), Coraly Morisse (ATSEM), Elen Rousseau (TPS/PS et directrice de l'école maternelle), Ingrid Gonther (AVS)



L'équipe de l'école primaire de gauche à droite : Laurence Wenehoua (CM2), Isabelle Vassor (CP et directrice de l'école élémentaire), Marcelin Hamon (CE2), Maëlle Etourneau (CE1), Elise Fagoo (CE1), Fanny Caurette (AVS) et Philippe Groult (CM1)

- Football - Julien Bigot
- USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) - Philippe Groult
- Recyclage et Cuisine - Aline Ferreira de Abreu et Fabienne Morisse
- Jeux collectifs et Jeux de Société - Ophélie Rodrigues
- Couture et activités pour les maternelles - Sandrine Delahaye et Eudeline Anne
- Création de BD, Mise en scène (chorégraphie) et Théâtre - Fanny Caurette
- Travaux manuels et Chant ou Relaxation - Mariam Camara
- Aide aux devoirs - Coraly Morisse

KERMESSE DE FIN D'ANNÉE ET REMISE DES PRIX... RETOUR EN IMAGES SUR UN JOLI SUCCÈS !

Le 24 juin dernier, comme tous les ans, enfants, parents et instituteurs se sont retrouvés dans la bonne humeur pour fêter la fin de l'année scolaire autour de diverses animations : chamboule-tout, jeux de planche, pêche aux canards, tir au but, échasses, parcours de motricité, arbre à bonbons. Quelques jours plus tard, la municipalité a tenu à offrir un livre à chaque enfant afin de les féliciter du travail accompli tout au long de l'année. Cet investissement, d'un coût de 1900 € a également pour objectif de diversifier la bibliothèque personnelle de nos petits écoliers. Ainsi, livres de contes, animaliers, légendes en tous genres, histoires et découvertes et autres dinosaurologies trônent désormais sur leurs étagères.



La fête de l'école du 24 juin 2017 avec sa kermesse et ses animations.



Travaux DU MIEUX POUR NOS ENFANTS !

Les 2 mois d'été n'ont pas été de tout repos pour tout le monde !

En effet, les vacances scolaires estivales ont été l'occasion pour les agents municipaux de repeindre deux salles de classe de l'école maternelle.

En parallèle, des travaux en faveur de l'accessibilité ont été réalisés sur la porte d'entrée avec un agrandissement, la création d'une rampe d'accès et la mise aux normes des WC. Au niveau de la salle des fêtes, qui accueille également la restauration scolaire, des travaux ont été effectués sur l'isolation phonique avec la pose d'un double plafond. Ces interventions s'élèvent à 1250 € pour l'école et 6670 € pour la salle des fêtes. Ces coûts maîtrisés sont le fait d'une réalisation en interne pour les travaux de peinture et d'électricité. Seule la pose du faux plafond a été réalisée par une entreprise extérieure.



Restauration scolaire QUOI DE NEUF À LA CANTINE ?

La restauration scolaire est un service sur lequel la municipalité a toujours été vigilante, tant sur la qualité que sur les coûts. Ainsi, le prix du repas pour les familles est seulement de 3 € par repas, soit un tarif parmi les plus bas du département, quand on sait que certaines communes facturent jusqu'à 4 € le repas.

En parallèle, la municipalité a souhaité faire la lumière sur la consommation réelle des mets préparés et d'éventuels gaspillages.

Mme Deflubé a donc répondu à l'appel du SDOMODE et a orchestré différentes étapes pour établir un diagnostic et distinguer le gaspillage cuisine (mets préparés mais non servis et jetés) du gaspillage consommation (nourriture servie dans les assiettes, mais non consommée). Pour cela, les aliments ont été triés pour ensuite être pesés.

Il est ressorti sur la première série de pesées en janvier dernier, un gaspillage conséquent. La cantine de Corneville ne semblait donc pas faire exception puisque on notait sur les communes participantes jusqu'à 230 gr de gâchis par enfant et par repas. Néanmoins, lors de la pesée de septembre, après la prise en compte de conseils judicieux et d'astuces, des progrès étaient déjà observés.

Dans quelques mois, à la lecture finale des résultats de Corneville, que nous ne manquerons pas de vous faire parvenir, nous pourrions mieux évaluer les quantités nécessaires et donc les commandes... des économies en perspective qui se répercuteront sur une augmentation de la qualité des mets.

